

LES CHRISTS DES ÉCOLES

Les populations et leurs représentants

Dans le seul département du Doubs, le nombre des maires et adjoints suspendus ou révoqués pour avoir remis en place les chrétiens des écoles ne s'élève pas à moins de cinquante...

Nous avons donné, au fur et à mesure les noms des maires et adjoints suspendus ou révoqués...

Le même mesure attend l'honorable maire de Flagey-Amancey, M. Chagnon, qui, par deux fois, d'abord au Conseil municipal, a remis à l'école le crucifix.

M. Gabriel de Montichard, maire de Cléon, même département, dont nous avons annoncé la suspension, accusé au préfet réception de son arrêté par une belle lettre où il l'exprime ainsi :

Les fonctions de maire, que je tiens de mes électeurs, me font un devoir de les bien administrer, de les bien représenter, d'être en tout comme ils agissent eux-mêmes...

Je ne me suis jamais regardé comme un fonctionnaire, mais comme un représentant de la loi, mais comme le juste loi.

Je ne me suis jamais regardé comme un fonctionnaire, mais comme un représentant de la loi, mais comme le juste loi.

Je ne me suis jamais regardé comme un fonctionnaire, mais comme un représentant de la loi, mais comme le juste loi.

Je ne me suis jamais regardé comme un fonctionnaire, mais comme un représentant de la loi, mais comme le juste loi.

Je ne me suis jamais regardé comme un fonctionnaire, mais comme un représentant de la loi, mais comme le juste loi.

Je ne me suis jamais regardé comme un fonctionnaire, mais comme un représentant de la loi, mais comme le juste loi.

Je ne me suis jamais regardé comme un fonctionnaire, mais comme un représentant de la loi, mais comme le juste loi.

Je ne me suis jamais regardé comme un fonctionnaire, mais comme un représentant de la loi, mais comme le juste loi.

Je ne me suis jamais regardé comme un fonctionnaire, mais comme un représentant de la loi, mais comme le juste loi.

Je ne me suis jamais regardé comme un fonctionnaire, mais comme un représentant de la loi, mais comme le juste loi.

Je ne me suis jamais regardé comme un fonctionnaire, mais comme un représentant de la loi, mais comme le juste loi.

Je ne me suis jamais regardé comme un fonctionnaire, mais comme un représentant de la loi, mais comme le juste loi.

Je ne me suis jamais regardé comme un fonctionnaire, mais comme un représentant de la loi, mais comme le juste loi.

Je ne me suis jamais regardé comme un fonctionnaire, mais comme un représentant de la loi, mais comme le juste loi.

Je ne me suis jamais regardé comme un fonctionnaire, mais comme un représentant de la loi, mais comme le juste loi.

Je ne me suis jamais regardé comme un fonctionnaire, mais comme un représentant de la loi, mais comme le juste loi.

Je ne me suis jamais regardé comme un fonctionnaire, mais comme un représentant de la loi, mais comme le juste loi.

Je ne me suis jamais regardé comme un fonctionnaire, mais comme un représentant de la loi, mais comme le juste loi.

Je ne me suis jamais regardé comme un fonctionnaire, mais comme un représentant de la loi, mais comme le juste loi.

Je ne me suis jamais regardé comme un fonctionnaire, mais comme un représentant de la loi, mais comme le juste loi.

Je ne me suis jamais regardé comme un fonctionnaire, mais comme un représentant de la loi, mais comme le juste loi.

Je ne me suis jamais regardé comme un fonctionnaire, mais comme un représentant de la loi, mais comme le juste loi.

Je ne me suis jamais regardé comme un fonctionnaire, mais comme un représentant de la loi, mais comme le juste loi.

Je ne me suis jamais regardé comme un fonctionnaire, mais comme un représentant de la loi, mais comme le juste loi.

Je ne me suis jamais regardé comme un fonctionnaire, mais comme un représentant de la loi, mais comme le juste loi.

CIRCULAIRE DE M. VIVIANI

Les inspecteurs du travail

doivent se faire aider par les Syndicats

M. René Viviani, ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, vient d'adresser aux inspecteurs divisionnaires du travail, le circulaire suivante, relative aux infractions à la loi sur le repos hebdomadaire :

Par sa circulaire du 10 janvier 1900, un de mes prédécesseurs vous a signalé que la déconvenue des infractions aux lois qui réglementent le travail ne devait pas être abandonnée aux hasards des juges, mais qu'elle devait être le résultat d'une préparation méthodique et sûre, pour laquelle il convient d'organiser comme indispensable l'aide des travailleurs qui sont les témoins constants de ces infractions.

Il importe donc, aux termes de cette circulaire, que des relations s'établissent entre les représentants des Syndicats professionnels et les inspecteurs du travail, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Il est à désirer que les inspecteurs du travail soient aidés par les Syndicats professionnels, de façon à ce que les infractions soient constatées par les uns et poursuivies par les autres.

Chasse aux Nouvelles

NOTRE OBSERVATOIRE

Baromètre. — La pression barométrique devient très élevée sur presque tout le continent; elle est comprise entre 770 et 780 mm.

Température. — La température est comprise entre 10 et 15 degrés Celsius.

État du ciel. — Le ciel est généralement nuageux avec quelques éclaircies.

Vents. — Les vents sont généralement faibles et variables.

Humidité. — L'humidité est comprise entre 60 et 80 pour cent.

Précipitations. — Il y a eu quelques précipitations légères.

Observations. — Des observations ont été effectuées à Paris, Lyon, Bordeaux, etc.

Conclusion. — Une dépression se forme au large de la Bretagne.

Prévisions. — On s'attend à un temps plus nuageux.

Remarque. — Les observations sont sujettes à des erreurs.

Source. — Les données proviennent de divers observatoires.

Publication. — Ce bulletin est publié hebdomadairement.

Diffusion. — Le bulletin est distribué gratuitement.

Abonnement. — Les abonnements sont acceptés.

Service. — Le service est assuré par nos collaborateurs.

Adresse. — Le bureau est situé à Paris, rue de la Harpe.

Horaires. — Le service fonctionne de 9 heures à 18 heures.

Langue. — Le bulletin est rédigé en français.

Version. — Une version anglaise est également disponible.

Historique. — Ce bulletin a été créé en 1900.

Objectif. — L'objectif est de fournir des informations précises.

Importance. — Les observations sont d'une grande importance.

Précision. — Les données sont très précises.

Fiabilité. — Les observations sont fiables.

Actualité. — Les données sont toujours à jour.

Utilité. — Le bulletin est très utile pour les chercheurs.

Accessibilité. — Le bulletin est facilement accessible.

Transparence. — Les données sont transparentes.

Intégrité. — Les données sont d'une haute intégrité.

Confiance. — Les données inspirent confiance.

Conclusion. — Ce bulletin est une ressource précieuse.

PARIS

Accident à l'Hippodrome

Hier soir, à la fin de la représentation à l'Hippodrome, un grave accident s'est produit.

Le cheval d'un des figurants s'est emballé et a sauté de la scène au milieu de l'orchestre.

Une dizaine de musiciens ont été blessés assez grièvement.

La blessure de M. Tassinier. — Nous avons enregistré hier le bruit qui courait avec persistance qu'à la suite de son accident, Louis Tassinier, ancien chef du cabinet de M. Pelletan, avait dû quitter l'habitation de l'œil droit.

Cette nouvelle était fautive. M. Tassinier, qui avait subi un choc assez fort, a été soigné par le Dr Emile Vial, qui a déclaré que son état est satisfaisant.

Le Dr Hébert. — On lit dans la Patrie : A l'hôpital on nous nous sommes transportés, on nous a déclaré ce qui suit :

Le docteur est bien ill. Il est arrivé à l'hôpital mardi, à 2 heures de l'après-midi, blessé.

Il est arrivé seul à pied. Il a déclaré avoir reçu deux balles dans la tête, la nuit précédente à Bois-le-Roi.

Il a remis en carte et il a acquitté d'avance le montant de ses frais d'hospitalisation pour un mois de séjour.

Une des balles a été extraite hier; l'autre n'est pas encore retrouvée. On ne désespère pas de la sauver. Son état pour l'instant paraît néanmoins très grave.

AU POLE

Dans un télégramme de Châteaufort, dans le Labrador, au New York Herald, l'explorateur Peary déclare qu'il a pu atteindre un pôle plus haut que celui de l'expédition de Peary.

Il a découvert une grande masse de glace, derrière l'expédition, rendant désespérément impossible l'arrivée de tout secours en cas de détresse.

Le Catéchisme en images

COLLECTION UNIQUE Remander les renseignements à, rue Bayard, Paris

EMPLOYEZ

PASTILLES VALDA

Mais surtout exigez les véritables PASTILLES VALDA

Mais surtout exigez les véritables PASTILLES VALDA

Mais surtout exigez les véritables PASTILLES VALDA

Mais surtout exigez les véritables PASTILLES VALDA

Mais surtout exigez les véritables PASTILLES VALDA

Mais surtout exigez les véritables PASTILLES VALDA

Mais surtout exigez les véritables PASTILLES VALDA

Mais surtout exigez les véritables PASTILLES VALDA

Mais surtout exigez les véritables PASTILLES VALDA

Mais surtout exigez les véritables PASTILLES VALDA

Mais surtout exigez les véritables PASTILLES VALDA

Mais surtout exigez les véritables PASTILLES VALDA

Mais surtout exigez les véritables PASTILLES VALDA

Mais surtout exigez les véritables PASTILLES VALDA

Chasse aux Nouvelles

NOTRE OBSERVATOIRE

Baromètre. — La pression barométrique devient très élevée sur presque tout le continent; elle est comprise entre 770 et 780 mm.

Température. — La température est comprise entre 10 et 15 degrés Celsius.

État du ciel. — Le ciel est généralement nuageux avec quelques éclaircies.

Vents. — Les vents sont généralement faibles et variables.

Humidité. — L'humidité est comprise entre 60 et 80 pour cent.

Précipitations. — Il y a eu quelques précipitations légères.

Observations. — Des observations ont été effectuées à Paris, Lyon, Bordeaux, etc.

Conclusion. — Une dépression se forme au large de la Bretagne.

Prévisions. — On s'attend à un temps plus nuageux.

Remarque. — Les observations sont sujettes à des erreurs.

Source. — Les données proviennent de divers observatoires.

Publication. — Ce bulletin est publié hebdomadairement.

Diffusion. — Le bulletin est distribué gratuitement.

Abonnement. — Les abonnements sont acceptés.

Service. — Le service est assuré par nos collaborateurs.

Adresse. — Le bureau est situé à Paris, rue de la Harpe.

Horaires. — Le service fonctionne de 9 heures à 18 heures.

Langue. — Le bulletin est rédigé en français.

Version. — Une version anglaise est également disponible.

Historique. — Ce bulletin a été créé en 1900.

Objectif. — L'objectif est de fournir des informations précises.

Importance. — Les observations sont d'une grande importance.

Précision. — Les données sont très précises.

Fiabilité. — Les observations sont fiables.

Actualité. — Les données sont toujours à jour.

Utilité. — Le bulletin est très utile pour les chercheurs.

Accessibilité. — Le bulletin est facilement accessible.

Transparence. — Les données sont transparentes.

Intégrité. — Les données sont d'une haute intégrité.

Confiance. — Les données inspirent confiance.

Conclusion. — Ce bulletin est une ressource précieuse.

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

Paris, le 22 novembre.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Les valeurs ont été en hausse, sous l'influence de la hausse des matières premières.

Table with multiple columns: BOURSE DE PARIS, VALEURS FRANÇAISES, VALEURS ÉTRANGÈRES, VALEURS ÉTRANGÈRES (actions), VALEURS FRANÇAISES (actions), VALEURS ÉTRANGÈRES (obligations), VALEURS FRANÇAISES (obligations). Includes various stock and bond prices.